

## AVIS DE PUBLICITE

### LORIENT HABITAT

M. Alain LAMPSON - Directeur Général

4 bd Général Leclerc

CS 95568

56325 LORIENT - Cedex

Tél : 02 97 21 06 96

**W** Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et développement collectif ;

**Objet** Accord-cadre travaux de plomberie sanitaire - Lorient Ouest et Nord

Référence 2021105

**Type de marché** Travaux

**Mode** Procédure adaptée

**Code NUTS** FRH04

**DESCRIPTION** L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande.

**Code CPV principal** 45330000 - Travaux de plomberie

**Code CPV complémentaire** 45332400 - Travaux d'installation d'appareils sanitaires

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non

**Forme** Prestation divisée en lots : Non  
Les variantes sont refusées

Reconductions Oui

Conditions relatives au contrat

**Autres conditions** Conditions particulières d'exécution :  
L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service.  
Aucune clause de garantie financière prévue.  
Aucune avance prévue.  
Les prestations sont réglées par des prix unitaires.  
Les prix sont actualisables.  
Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

### Conditions de participation

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement

judiciaire.

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

#### **Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Attestations fiscales, sociales, URSSAF, congés payés, assurances responsabilité civile et décennale

#### **Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Attestations de formation en sous-section 4, opérateurs et encadrants Modes opératoires relatifs aux travaux en sous-section 4 validés par la médecine du travail, à minima :

- Percement d'un mur ou d'un sol ;

- Remplacement d'un appareil sanitaire fixé sur sol amianté ;

- Dépose d'un appareil sanitaire avec retrait de quelques carreaux de faïence sur colle amiantée ;

Marché réservé : Non

#### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

#### **Renseignements**

Correspondre avec l'Acheteur

#### **Documents**

- Règlement de consultation

CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Ouest France - Bretagne - Morbihan



**Le Directeur Général**

**Alain LAMPSON**

Pour le Directeur Général empêché,  
La Directrice Générale Adjointe

Stéphanie TOUMINET

- Dossier de Consultation des Entreprises

- Offres** Remise des offres le **26/11/21 à 11h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : **3 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.
- Dépôt**
- Déposer un Pli dématérialisé

#### Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier.

La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée.

Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire.

Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur.

La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation.

Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation.

Marché  
périodique :

Non

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Rennes

3, Contour de la Motte

Hôtel de Bizien

CS44416

35044 Rennes Cedex

Tél : 02 23 21 28 28 - Fax : 02 99 63 56 84

[greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du